

L'ESPRIT AGGLOgénération

En cinq ans, Montpellier Agglomération a considérablement évolué offrant une multitude de services de proximité et préparant l'avenir, grâce à des outils stratégiques comme le SCOT qui dessine l'espace de demain ou le PDU qui organise nos déplacements. L'intercommunalité au quotidien est vécue comme une chance et une force par la plupart de nos concitoyens qui font désormais parti de l'Agglogénération.

Le principe est bien connu, « l'union fait la force ». C'est à partir de ce sage principe qu'a été fondé en 1965 le District de Montpellier, premier établissement intercommunautaire regroupant 12 communes. Trente six ans après, en 2001, en application de la Loi Chevènement, c'est la naissance de la Communauté d'Agglomération de Montpellier qui compte aujourd'hui 31 communes. C'est dire que l'intercommunalité a des racines très profondes ici. Être plus fort à l'échelle de l'Agglomération, ce n'est pas une question d'orgueil narcissique c'est répondre à des besoins. Ceux des habitants qui aspirent à une qualité de vie de plus en plus exigeante : pouvoir se déplacer librement, en ayant le choix de son mode de trans-

port, protéger l'environnement, se loger dans les meilleures conditions, avoir des loisirs culturels et sportifs. Comment prévoir la poussée démographique, due à l'attractivité reconnue de notre Région ? Comment relever les défis de l'implantation de nouvelles entreprises dans un contexte européen et mondial ? L'union et le regroupement intercommunautaires sont une réponse pertinente à ces questions et permettent d'apporter des solutions. En effet, une petite commune aujourd'hui, pour continuer à exister, ne peut rester isolée. Seule, elle n'a pas les moyens de faire face aux demandes en matière d'assainissement, de traitement des ordures ménagères, d'offre de transport, d'équipements culturels et sportifs, de logement...

Des projets à l'échelle de l'Agglomération

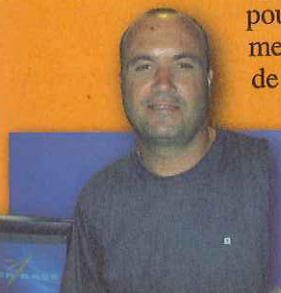
Ces projets structurant l'avenir doivent être conçus à l'échelle de l'espace intercommunal. Avec pour axe central, l'intérêt général, pour objectif, la qualité de vie des habitants d'aujourd'hui et de demain et ce, dans un esprit de fraternité et de solidarité. Les résultats sont là. Mont-

pellier Agglomération renforce la proximité de ses services et fait désormais partie du quotidien des habitants. C'est pour cela qu'elle a créé les Maisons de l'Agglomération, lieux d'informations, guichets de services pratiques et espaces d'animations conviviaux. À ce rapprochement, voulu par les élus, répond une très forte adhésion de la population, toutes tranches d'âges confondues, qui s'est appropriée les projets et les services de Montpellier Agglomération.



AGGLOgénération
Anne Davallon
38 ans
Assistante maternelle

« J'ai retiré gratuitement un composteur à la Maison de l'Agglomération de Castries. Il me permet de trier mes déchets fermentescibles comme les épluchures de fruits et légumes, les coquilles d'œufs ou la tonte de gazon... Je viens de planter une haie que j'ai nourrie de mon premier compost. Cet engrais maison me sera aussi très utile pour mon futur potager ! »



AGGLOgénération
Philippe Didier
39 ans
Recherche un emploi de commercial

« N'ayant pas d'ordinateur, je viens régulièrement à la Cyberbase pour accéder gratuitement à internet. J'envoie des emails, je réponds à des offres, je vais sur les sites d'entreprises, de formation... L'équipe de la Cyberbase est toujours disponible pour me guider dans ma recherche d'emploi. »



AGGLOgénération



« Si l'Agglo n'existait pas, il faudrait l'inventer ! »

Georges Frêche,
Président de l'Agglomération de Montpellier
et le Conseil d'Agglomération.

Montpellier Agglomération,
donner du sens à l'avenir.



Eric Genot
46 ans
PDG de Multitec,
entreprise d'électricité générale



« Les services de l'Agglomération m'ont apporté une aide efficace et rapide pour construire mon siège social dans la nouvelle ZAC de l'Aéroport à Pérols où travailleront une centaine de personnes. Nous tenions à rester sur l'Agglo, un territoire en plein développement qui fonctionne harmonieusement. Nous déménageons en janvier prochain. »

« L'Agglogénération c'est le présent et l'avenir pour toutes les générations confondues. À l'image de cet enfant, plus de 43% des habitants du territoire ont moins de 30 ans. La campagne de communication « Agglogénération » lancée par Montpellier Agglomération sera donc jeune, dynamique et en pleine évolution. Elle se déclinera sous diverses formes jusqu'à la fin du mois d'octobre. (voir p. 28) »

Les chiffres sont éloquentes en la matière : 94%* de nos concitoyens attendent avec impatience la mise en route de la deuxième ligne de tramway et 93% d'entre eux soutiennent Maera, l'usine de traitement des eaux usées (ex-Céreiède). Plus de 82% de la population plébiscite le travail accompli par Montpellier Agglomération depuis sa création et reconnaît que l'Agglomération joue un rôle important dans leur vie de tous les jours. Aujourd'hui, 120 000 habitants de l'Agglomération, soit plus d'un sur quatre, possèdent la carte Pass'Agglo qui leur offre de nombreux avantages tarifaires.

* Sondage TNS-Sofres de mars 2005

UNE JOURNÉE AVEC L'AGGLO



> 6h

TRAMWAY

Avec le tramway, fini le stress des embouteillages, des slaloms en centre-ville... Le tramway vous offre tous les avantages d'une seconde voiture, spacieuse, silencieuse et non polluante. Aux heures de pointe, chaque station est desservie toutes les cinq minutes à partir de 6h du matin. Une performance imbattable !

> 7h

PARKING TRAMWAY

En garant votre voiture dans un parking tramway, vous bénéficiez d'un tarif forfaitaire à 3 €* avec la carte Pass'Agglo, incluant votre place de parking et un aller-retour dans la journée en tramway ou en bus pour chaque occupant de la voiture. Si vous êtes abonné TaM, le parking est gratuit.

> 8h30

ÉCOLOTHEQUE

Plus de 11 000 enfants bénéficient de l'Écolothèque qui met en œuvre une découverte ludique et scientifique de notre environnement. C'est un domaine agricole à vocation pédagogique de 4ha (verger, serres, jardins et animaux de la ferme), mais aussi des salles pédagogiques avec du matériel scientifique et une médiathèque.



LES GRANDES DATES DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

- 19 janvier 1965 : Création du District de Montpellier (12 communes) présidé par François Delmas
- 1971 : Pérols rejoint le District
- 1977 : Le District est présidé par Georges Frêche
- 1980 : Nouvelle compétence : transport en commun
- 1986 : Prades le Lez rejoint le District
- 1988 : Nouvelle compétence : réalisation et gestion d'équipements culturels et sportifs
- 1989 : Nouvelle compétence : assainissement
- 1991 : Nouvelle compétence : traitement et stockage des ordures ménagères
- 1996 : Nouvelle compétence : pompes funèbres
- Juillet 2001 : Le District devient une Communauté d'Agglomération de 15 communes, puis de 38 six mois plus tard.
- 27 mai 2002 : Georges Frêche est élu président de Montpellier Agglomération
- Aujourd'hui : Montpellier Agglomération compte 31 communes et 391 000 habitants.

INTERCOMMUNALITÉ, QUE DIT LA LOI ?

La loi Chevènement du 12 juillet 1999 a réorganisé les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en trois grandes catégories : les Communautés de Communes (- de 50 000 habitants), les Communautés d'Agglomération (+ de 50 000 habitants) et les Communautés Urbaines (+ de 500 000 habitants). À la création des Communautés d'Agglomération, l'objectif du ministère de l'Intérieur était de « bâtir des espaces de solidarité où seront mises en commun les charges et les ressources de solidarité sur un projet s'attaquant aux problèmes de la ville et notamment à la ségrégation spatiale qui vient doubler la ségrégation sociale ». En 2006, la France compte 164 Communautés d'Agglomération qui regroupent 2 788 communes et 20 679 874 habitants.

150 ÉQUIPEMENTS AU SERVICE DE TOUS

Montpellier Agglomération investit le quotidien des habitants pour toujours plus de qualité de vie. Équipements sportifs et culturels, zones économiques, protection de l'environnement, déplacements... Projets et réalisations sont pensés à l'échelle d'un territoire. Notre synergie est notre force.

INSTITUTION • PROXIMITÉ

HÔTEL DE L'AGGLOMÉRATION

PROVIDENCE
SALLE DE RÉCEPTION INTERCOMMUNALE

JALONNEMENT
(TRAVAUX 2006)

LES MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION

- 1 CASTELNAU LE LEZ
- 2 CASTRIES
- 3 LATTES
- 4 MONTPELLIER CENTRE
- 5 MONTPELLIER LEMASSON
- 6 MONTPELLIER ODYSSEUM
- 7 PIGNAN
- 8 PRADES LE LEZ
- 9 VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

LES PARCS D'ACTIVITÉS

- 1 AÉROPORT
- 2 AGROPOLIS
- 3 CHARLES MARTEL
- 4 CLÉMENT ADER
- 5 EUREKA
- 6 EUROMÉDECINE
- 7 GAROSUD
- 8 HIPPOCRATE
- 9 JEAN MERMOZ
- 10 MARCEL DASSAULT
- 11 MASSANE
- 12 MÉDITERRANÉE
- 13 MILLÉNAIRE
- 14 ODYSSEUM
- 15 PARC 2000
- 16 SALAISON
- 17 LE SÉRANE
- 18 VIA DOMITIA

2 PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES :

- 1 CAP ALPHA
- 2 CAP OMEGA

3 HÔTELS D'ENTREPRISES :

- 3 CAP GAMMA
- 4 CAP DELTA
- 5 HÔTEL D'ENTREPRISES DU MILLÉNAIRE

3 ATELIERS-RELAIS COMMUNAUTAIRES :

- 6 ATELIER-RELAIS DU MILLÉNAIRE
- 7 ATELIER-RELAIS DE PRADES LE LEZ
- 8 ATELIER-RELAIS DE VENDARGUES

2 VILLAGES D'ENTREPRISES ARTISANALES ET DE SERVICES (VEAS) :

- 9 PARC 2000 À MONTPELLIER
- 10 HANNIBAL À COURNONSEC

1 CENTRE D'INFORMATION SUR LA RECHERCHE D'EMPLOI ET LA CRÉATION D'ENTREPRISES :

- 11 CYBER-BASE

1 MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL :

- 12 MERCADIS

MISSIONS LOCALES DES JEUNES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER :

- 1 SIÈGE SOCIAL (PARC EUROMÉDECINE)
- 2 ANTENNE MONTPELLIER CENTRE
- 3 ANTENNE MONTPELLIER MOSSON
- 4 ANTENNE DE MONTPELLIER CROIX-D'ARGENT
- 5 ANTENNE DE CASTRIES
- 6 ANTENNE DE LATTES
- 7 ANTENNE DE PIGNAN

CULTURE

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

- 1 MUSÉE FABRE
- 2 MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE HENRI PRADES
- 3 LE CORUM - PALAIS DES CONGRÈS - OPÉRA BERLIOZ
- 4 LE ZÉNITH SUD
- 5 PARC DES EXPOSITIONS
- 6 OPÉRA COMÉDIE
- 7 VICTOIRE 2
- 8 THÉÂTRE DU CHAI DU TERRAL
- 9 THÉÂTRE DU HANGAR
- 10 CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 11 CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DU LANGUEDOC-ROUSSILLON (THÉÂTRE DES 13 VENTS)
- 12 DÉPARTEMENT D'ART DRAMATIQUE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION
- 13 CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION DÉPARTEMENTS MUSIQUE ET DANSE
- 14 ANTENNE DÉCONCENTRÉE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION À CASTRIES
- 15 ANTENNE DÉCONCENTRÉE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION À COURNONTERRAL
- 16 ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX ARTS
- 17 GALERIE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE L'AGGLOMÉRATION

- 1 MÉDIATHÈQUE CENTRALE D'AGGLOMÉRATION ÉMILE ZOLA
- 2 FEDERICO FELLINI
- 3 FEDERICO GARCIA LORCA
- 4 JEAN-JACQUES ROUSSEAU
- 5 LA GARE
- 6 VICTOR HUGO
- 7 WILLIAM SHAKESPEARE
- 8 FRANÇOISE GIROUD À CASTRIES (Chantier en cours)
- 9 Jean Giono à Pérols (Projet)
- 10 Albert Camus à Clapiers (Projet)
- 11 Léon Tolstoï à Montpellier (Projet)
- 12 BIBLIOTHÈQUE JEAN-PAUL SARTRE
- 13 BIBLIOTHÈQUE PAUL LANGEVIN

SPORTS • LOISIRS

- 1 STADE DE LA MOSSON - MONDIAL 98
- 2 STADE DE RUGBY YVES DU MANOIR
- 3 PATINOIRE VEGAPOLIS
- 4 PALAIS DES SPORTS RENÉ BOUGNOL
- 5 BASE DE CANOË KAYAK DE LAVALETTE
- 6 GYMNASSE LOU CLAPAS
- 7 Complexe de Football J. Rimet, Sussargues (Projet)
- 8 AQUARIUM MARE NOSTRUM
- 9 PLANÉTIUM GALILÉE

LES PISCINES

- 1 PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE
- 2 PISCINE ALEX JANY
- 3 PISCINE ALFRED NAKACHE
- 4 PISCINE AMPHITRITE
- 5 PISCINE CHRISTINE CARON
- 6 PISCINE JEAN TARIS
- 7 PISCINE JEAN VIVES
- 8 PISCINE MARCEL SPILLAERT
- 9 PISCINE PITOT
- 10 PISCINE SUZANNE BERLIOUX
- 11 Piscine de Cournonterral (Projet)
- 12 CENTRE NAUTIQUE NEPTUNE

SOLIDARITÉ

- 1 SERVICES FUNÉRAIRES DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION
- 2 GIHP (GROUPEMENT POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES)
- 3 Fourrière et refuge SPA (ouverture fin 2007-début 2008)

LES TRANSPORTS

LES 3 LIGNES DE TRAMWAY

- Ligne 1
- Ligne 2
- Ligne 3 (Tracé préférentiel)

LES AGENCES TaM

- 1 AGENCE TaM CENTRE-VILLE
- 2 POINT INFO SERVICE TaM TaM VELO

LES PARKINGS TRAMWAY

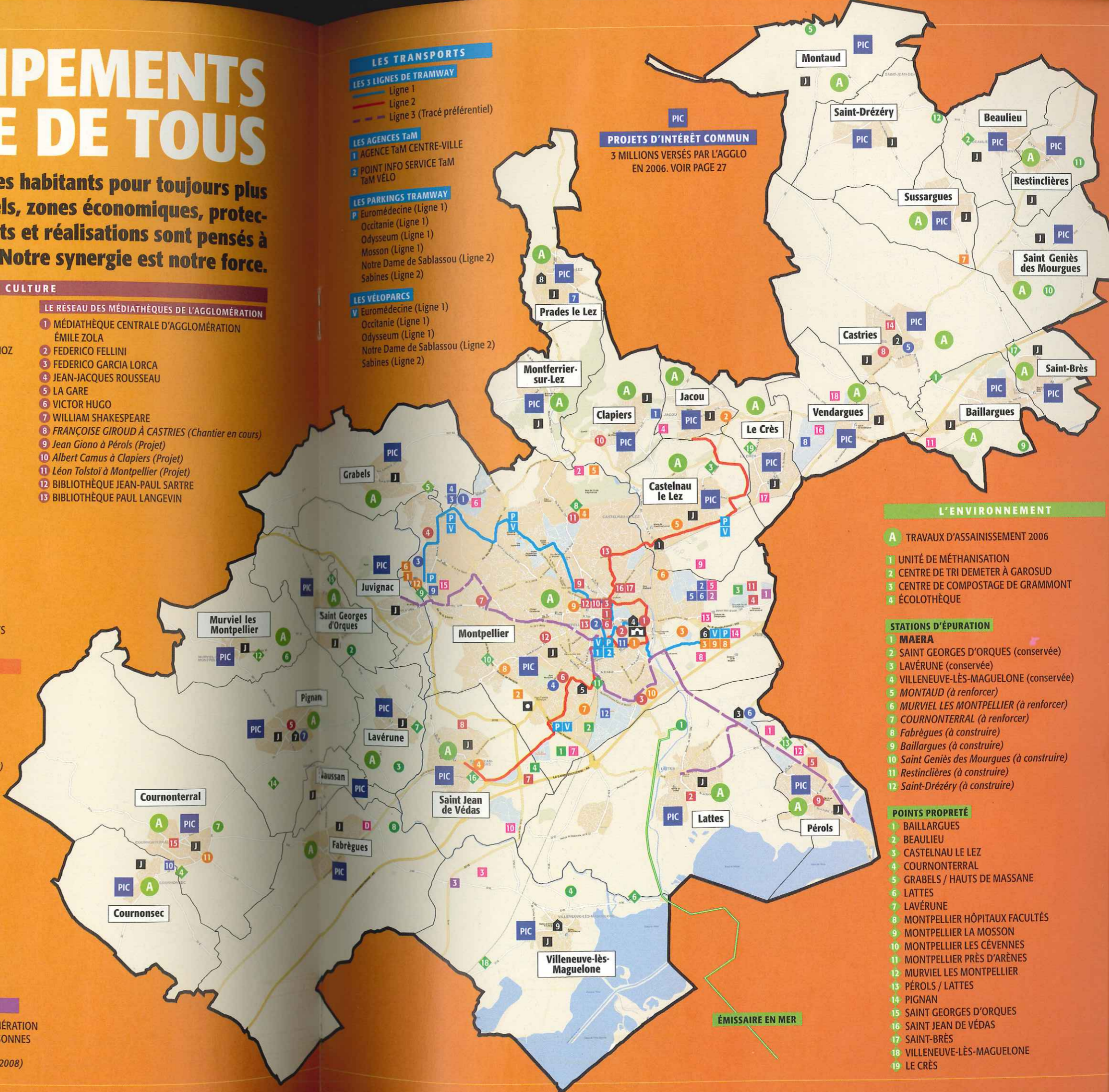
- P Euromédecine (Ligne 1)
- Occitanie (Ligne 1)
- Odysseum (Ligne 1)
- Mosson (Ligne 1)
- Notre Dame de Sablassou (Ligne 2)
- Sabines (Ligne 2)

LES VÉLOPARCS

- V Euromédecine (Ligne 1)
- Occitanie (Ligne 1)
- Odysseum (Ligne 1)
- Notre Dame de Sablassou (Ligne 2)
- Sabines (Ligne 2)

PROJETS D'INTÉRÊT COMMUN

3 MILLIONS VERSÉS PAR L'AGGLO EN 2006. VOIR PAGE 27



L'ENVIRONNEMENT

A TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT 2006

- 1 UNITÉ DE MÉTHANISATION
- 2 CENTRE DE TRI DEMETER À GAROSUD
- 3 CENTRE DE COMPOSTAGE DE GRAMMONT
- 4 ÉCOLOTHÈQUE

STATIONS D'ÉPURATION

- 1 MAERA
- 2 SAINT GEORGES D'ORQUES (conservée)
- 3 LAVÉRUNE (conservée)
- 4 VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE (conservée)
- 5 MONTAUD (à renforcer)
- 6 MURVIEL LES MONTPELLIER (à renforcer)
- 7 COURNONTERRAL (à renforcer)
- 8 Fabrègues (à construire)
- 9 Baillargues (à construire)
- 10 Saint Genès des Mourgues (à construire)
- 11 Restinclières (à construire)
- 12 Saint-Drézéry (à construire)

POINTS PROPRETÉ

- 1 BAILLARGUES
- 2 BEAULIEU
- 3 CASTELNAU LE LEZ
- 4 COURNONTERRAL
- 5 GRABELS / HAUTS DE MASSANE
- 6 LATTES
- 7 LAVÉRUNE
- 8 MONTPELLIER HÔPITAUX FACULTÉS
- 9 MONTPELLIER LA MOSSON
- 10 MONTPELLIER LES CÉVENNES
- 11 MONTPELLIER PRÈS D'ARÈNES
- 12 MURVIEL LES MONTPELLIER
- 13 PÉROLS / LATTES
- 14 PIGNAN
- 15 SAINT GEORGES D'ORQUES
- 16 SAINT JEAN DE VÉDAS
- 17 SAINT-BRÈS
- 18 VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE
- 19 LE CRÈS

L'INTERCOMMUNALITÉ, PIÈCE MAÎTRESSE DE L'AVENIR

En cinq ans, l'image de Montpellier Agglomération a fortement changé. Elle est passée d'une entité administrative à un pôle de proximité touchant le quotidien.

Au fil des années, il se dégage un « vrai esprit agglomération » qui

fait de notre intercommunalité non seulement une évidence, mais surtout une carte maîtresse pour l'avenir. Si Montpellier Agglomération est classée parmi les premières agglomérations de France pour son dynamisme, c'est qu'elle a su mettre en place très vite des outils stratégiques indispensables à ses projets. C'est ainsi qu'en 2002 le Plan de Déplacements Urbains (PDU) a été adopté. Ce plan prévoit à l'horizon 2010 la mise en place d'un réseau de trois lignes de tramway à Montpellier et dans les communes. En 2003, c'est le Projet d'Agglomération* qui a été adopté ; en 2004, ce fut le tour du Programme Local de l'Habitat (PLH) dont l'objectif est la construction de 4000 nouveaux logements par an. La même année, Montpellier Agglomération a voté son Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) qui permettra en 15 ans un investissement de 375 millions d'euros pour réaliser les investissements nécessaires à la protec-

tion de l'environnement. L'inauguration, le 23 septembre de Maera, marque une étape fondamentale de ce schéma. Enfin, en 2005, Montpellier Agglomération – et ce fut la première en France – a adopté son SCOT qui trace pour les 10 à 20 ans les grandes orientations d'aménagement du territoire communautaire. Ce qui est remarquable, c'est que ces outils indispensables ont été adoptés à l'unanimité du Conseil. Cette unanimité traduit bien l'esprit Agglogénération qui rejette l'esprit de clocher et favorise l'intérêt général. Là aussi les chiffres sont éloquentes : près de 97% des affaires examinées par le Conseil d'Agglomération en 2006 ont été votées à l'unanimité par les représentants des 31 communes.

* Le Projet d'Agglomération est un document de référence qui définit les choix de l'Agglomération pour son développement maîtrisé et durable, pour la définition conjointe des stratégies urbaines économiques et sociales. Le projet d'Agglomération définit aussi la position de l'Agglomération à l'échelle régionale, nationale, méditerranéenne et européenne.



AGGLOgénération
Marjorie Spurr
35 ans
Ingénieur agronome
œnologue

« L'Agglomération est équipée en piscines à des tarifs très raisonnables. Je les ai toutes fréquentées, mais ma piscine de prédilection est le Centre nautique Neptune à la Mosson avec son bassin ouvert sur l'extérieur. Je nage au moins trois fois par semaine et je pratique l'aquagym à Jean-Vives. Je me sens vraiment bien dans l'eau, ça me permet de me ressourcer et de me détendre. »

UNE JOURNÉE AVEC L'AGGLO

> 9h

ML JAM

Cette structure d'insertion accueille les jeunes de 16 à 25 ans pour les aider à trouver un emploi. En 2006, 6 400 jeunes ont été suivis, près d'un millier a signé un contrat et 900 sont entrés en formation.



> 10h

MAISON DE L'AGGLOMÉRATION

9 Maisons de l'Agglomération sont ouvertes du lundi au samedi pour vous simplifier la vie : demande de carte Pass'Agglo, achat d'abonnements TaM, adresses et horaires des déchetteries, mise à disposition d'un composteur individuel, inscription à la Téléalarme, horaires des piscines et des médiathèques, agendas des spectacles.



> 11h

CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION

En 2005, 1235 élèves ont suivi des cours d'art dramatique, de musique ou de danse au Conservatoire. Tous ces jeunes peuvent s'initier et se perfectionner afin d'acquérir des diplômes professionnels. Les élèves du Conservatoire participent aussi à des cafés musique dans les Maisons de l'Agglomération.

LEXIQUE

- **SCOT** : Il fixe les objectifs d'aménagement et d'urbanisme du territoire communautaire.
- **PLH** : Le Programme Local de l'Habitat définit pour au moins cinq ans les objectifs et les principes d'une politique équilibrée concernant les besoins en logement.
- **SDA** : Le Schéma Directeur d'Assainissement porte sur les réseaux de collecte et de transit, les stations d'épuration et les rejets. Il concerne l'assainissement collectif et non collectif.



AGGLOgénération
Jean Lopez
88 ans
retraité SNCF

« Je nous ai inscrits avec ma femme au service de la Téléalarme il y a deux mois, lors de notre installation à Montpellier. Ça rassure nos deux filles et moi-même, car la santé de ma femme est fragile. Avec la téléalarme nous pouvons rester à notre domicile. Mon souhait c'est de ne jamais avoir à m'en servir ! »

LE CHIFFRE

3

MILLIONS D'EUROS

C'EST LE BUDGET CONSACRÉ AUX PROJETS D'INTÉRÊT COMMUN PAR MONTPELLIER AGGLOMÉRATION EN 2006.

QU'EST-CE QU'UN PIC ?



AGGLOgénération

Thierry Breysse
Maire de Cournonterral,
commune de 5 000
habitants à l'ouest
de l'Agglomération

« L'Agglogénération, c'est une nouvelle ère, celle des intercommunalités. Les communes ne sont plus isolées, elles raisonnent en terme de territoire et imaginent pour leurs concitoyens des espaces plus harmonieux. Il y a 5 ans, avant d'être élu, j'ai clairement affiché mon désir de rejoindre l'Agglomération. Grâce à cette adhésion, nous avons participé à de grands projets essentiels dans le quotidien des habitants de Cournonterral. Le SCOT, par exemple, un instrument indispensable qui permet d'urbaniser en répondant aux besoins de la population, notamment en logements. Mais aussi le tramway qui se prolongera en 2012 jusqu'à Cournonterral ou le choix d'une filière de traitement des déchets respectueuse de l'environnement. Nous profitons au quotidien des multiples compétences et services de l'Agglomération. Elle est devenue indispensable. »

Photo : Ville de Cournonterral

Les Projets d'Intérêt Commun (PIC) sont des projets élaborés par les communes, membres de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, qui peuvent être en partie financés par Montpellier Agglomération. Ils doivent d'une part relever de la compétence de la commune et de celle de l'Agglomération, et d'autre part présenter un intérêt supra communal cohérent avec les objectifs du projet d'Agglomération. Le total des subventions, accordées par les partenaires du projet, ne doit pas dépasser 75% du montant total hors taxe du projet financé par l'Agglomération. La subvention accordée par Montpellier Agglomération doit être utilisée dans les deux ans.



AGGLOgénération

Yvon Pellet
Maire de Saint Geniès
des Mourgues, commune
de 1 500 habitants à l'est
de l'Agglomération
Vice-Président de Montpellier
Agglomération délégué
à l'économie agricole, viticole

« Faire partie de l'Agglo, c'est s'inscrire dans une dynamique de proximité, mettre en commun des moyens qui nous permettent de réaliser des projets irréalisables seul tout en conservant notre souveraineté. Avant la création de l'Agglomération, il y avait deux mondes qui s'ignoraient : les communes périurbaines du District et celles de la campagne. Aujourd'hui nous travaillons ensemble et n'en tirons que des avantages. Des avantages en terme de fonctionnement, d'investissement, d'équipements, d'animations... L'Agglo fait vivre nos villages. Depuis que nous sommes dans l'Agglomération, je n'ai jamais eu de remarques négatives de la part de la population de Saint Geniès des Mourgues. »



> 12h

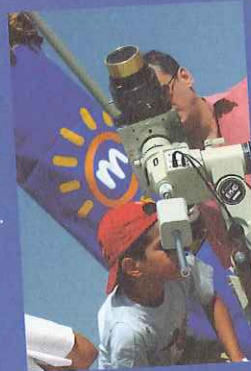
PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE

Un moment de détente à la Piscine olympique d'Antigone, superbe bassin de compétition allié à un magnifique bassin ludique. Le bassin ludique est un véritable centre de loisirs aquatiques avec bains bouillonnants, rivière rapide, toboggan géant, solarium en terrasse...

> 14h

DÉCHETTERIES

Dans le cadre du projet Demeter, le tri sélectif a été mis en place dans toutes les communes de Montpellier Agglomération. Le tri s'effectue à la source, dans la maison de chacun. Un certain nombre de déchets peuvent être déposés dans l'un des 19 Points Propreté ou dans l'un des 650 Points Verts de l'Agglomération.



> 15h

LOISIRS A ODYSSEUM

A Odysseum, on peut voyager dans les étoiles au planétarium Galilée, patiner sur les pistes de la patinoire Vegapolis, ouverte 7 jours sur 7 et même l'été. A Odysseum, on peut se restaurer, boire un verre ou aller au cinéma. Demain on pourra aussi y faire des courses et rêver devant les grands bassins de l'aquarium Mare Nostrum.

DEUX EXEMPLES DE PIC

JACOU

En 2006, trois projets d'intérêt commun ont été soutenus par Montpellier Agglomération à Jacou pour une participation totale de 85 000 euros : la troisième tranche de rénovation de la salle polyvalente Gabriel Boude, l'aménagement pluvial du lac du parc de Bocaud et la construction du club house du tambourin. En 2004-2005, la Communauté d'Agglomération a financé le réaménagement de l'avenue Joseph Arlery à hauteur de 344 000 euros pour un coût total de 1 406 353 euros.



Photo : Ville de Jacou



Photo : Ville de Pérols

PÉROLS

230 000 euros, c'est le montant de la participation financière de Montpellier Agglomération à la réhabilitation de l'avenue Marcel Pagnol à Pérols, soit 10 % du coût total de l'opération planifiée sur trois ans. Cette ancienne voie de contournement a été réaménagée en voie urbaine pour s'inscrire au cœur de la commune dans un cadre architectural et paysager de qualité.

L'AGGLOGÉNÉRATION FAIT SON CINÉMA

Sylvain Mestre
40 ans
Président de la section taurine Paul Ricard Villeneuve

« L'Agglomération nous a permis de faire revivre la tradition taurine à Villeneuve-lès-Maguelone. Elle a apporté 150 000 euros pour la construction des arènes, elle subventionne notre club taurin et soutient les courses que nous organisons comme le nouveau Trophée de la Vigne et des Étangs que nous avons créé cette année. »



Au mois d'octobre, les spectateurs des cinémas Le Gaumont à Montpellier et les téléspectateurs branchés sur France 3 Languedoc-Roussillon pourront suivre 6 spots de 15 secondes décrivant les services de Montpellier Agglomération. Des spots modernes et ludiques traités comme un cartoon par une équipe de quatre jeunes de la société Nextproductions : Benjamin Cohen, Jonathan, Cédric Fabre, Elodie Cave et Stéphane Detrez. « Nous avons proposé plusieurs projets, c'est le plus décalé qui a été choisi. Nous en sommes ravis car nous développons ces spots comme un jeu vidéo en associant à la base le graphisme et la musique. Nous espérons que ces spots plaisent à un large public et que les spectateurs, comme nous-mêmes, sont fiers et heureux d'appartenir à l'Agglogénération. »



Marion
18 ans,
étudiante en licence anglais-chinois

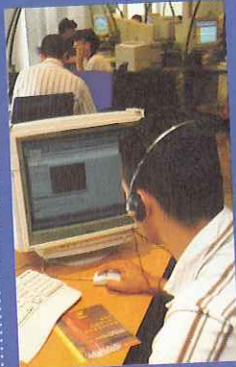
« Pour nous, les étudiants, heureusement que le tram existe parce qu'on n'a pas tous la chance de pouvoir s'offrir une voiture. Alors pour aller à la Fac ou sortir un peu le soir, au Zénith ou au cinéma d'Odysseum, c'est bien pratique de pouvoir compter sur les transports en commun de l'Agglo. »

UNE JOURNÉE AVEC L'AGGLO

> 15h

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE HENRI PRADES

Situé à côté du site des fouilles conduites dans le port antique, ce musée est un témoignage de la vie locale de l'ancienne Lattara. On peut y voir des objets provenant de l'ensemble du pourtour méditerranéen : poteries gallo-romaines, magnifiques vases rituels en verre, objets usuels, statues grecques et étrusques...



> 16h

CYBERBASE

Située à Antigone, la Cyberbase permet des accès internet pour aider à la recherche d'emploi ou la création d'activités. La Cyberbase a reçu 11 000 personnes en 2005 et 20 000 personnes se sont abonnées au site.

> 17h

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS

Lieu d'enseignement pour les futurs professionnels des métiers de l'expression plastique, l'École supérieure des Beaux-Arts propose aussi dans sa galerie des expositions sur l'art contemporain, ouvertes à un large public.



> 19h

VÉLOPARC

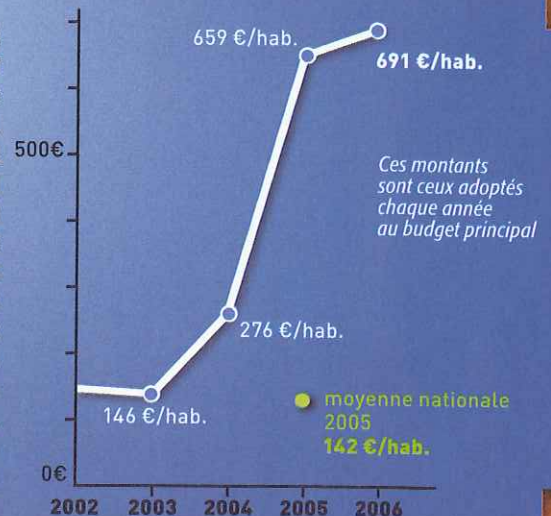
Aujourd'hui trois Véloparcs gardés (Euromédecine, Occitanie et Odysseum) sont à la disposition des abonnés TaM. Tous les habitants peuvent louer un vélo à l'espace TaM en centre-ville.

Valérie Olive
39 ans
Mère au foyer

« J'utilise les sacs cabas distribués dans les Maisons de l'Agglomération pour faire mes courses. Ils sont pratiques, résistants et surtout gratuits contrairement à ceux des supermarchés. Avec ma carte Pass'Agglo, je profite aussi de tarifs préférentiels dans le réseau des médiathèques et les piscines de l'Agglo pour ma fille et moi. »

AVEC UNE DÉPENSE D'ÉQUIPEMENT PROCHE DE 700€ PAR HABITANT, MONTPELLIER AGGLOMÉRATION INVESTIT POUR SES HABITANTS PRÈS DE 5 FOIS PLUS QUE LA MOYENNE NATIONALE DES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION

source Ministère de l'Intérieur
Direction générale des Collectivités Locales (DGCL)



120 000 CARTES PASS'AGGLO DISTRIBUÉES



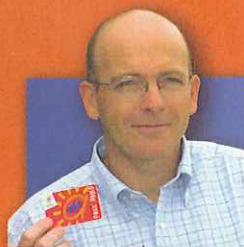
La carte Pass'Agglo, ce précieux sésame, auquel vous avez droit, en tant qu'habitant de l'Agglomération, vous offre des tas d'avantages, et en particulier des tarifs privilégiés dans les principaux équipements gérés par Montpellier Agglomération. Sont concernés : le réseau des médiathèques, les piscines, le planétarium Galilée, la patinoire Vegapolis, l'Ecolothèque, mais aussi les musées comme le musée Archéologique à Lattes, le musée Fabre ou Agropolis Museum. Les sportifs pourront encourager tout au long de la saison leurs équipes favorites de foot, de rugby, de volley ou de basket. Le Pass'Agglo c'est aussi une réduction sur les tarifs des parkings Tramway, à la Mosson, Euromédecine, Occitanie et Odysseum. C'est dans les Maisons de l'Agglomération que vous pourrez faire établir facilement et gratuitement votre carte Pass'Agglo. Il suffit d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et le tour est joué !



Chloé Jouhannet
10 ans
élève de CM2



« L'Ecolothèque c'est formidable j'y vais depuis trois ans. On s'amuse beaucoup et on apprend un tas de choses. On jardine, on plante des légumes et on s'occupe des animaux. On fait aussi de l'astronomie, on observe les insectes et on a une station météo c'est toujours utile de connaître le temps. On apprend à trier les déchets. »



Jacques Bourhis
42 ans
Chef de projet informatique

« Depuis deux ans, je m'abonne au Montpellier Hérault Rugby Club avec mon Pass'Agglo. Cette carte gratuite me permet de bénéficier de tarifs intéressants. L'année prochaine je prendrai place dans les tribunes du futur stade Yves du Manoir ! »



> 20h

STADE DE LA MOSSON

Pour 2€ par match, la carte Pass'Agglo permet de soutenir l'équipe du Montpellier Hérault Sport Club qui évolue cette saison sur une pelouse entièrement remise à neuf.

> 21h

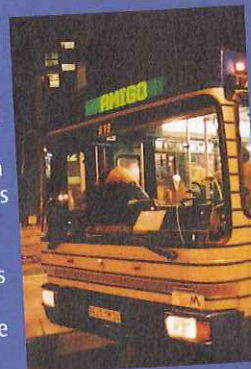
CONCERTS A VICTOIRE 2

Le grand succès que remporte la salle Victoire 2 tient dans sa double fonction : salle de concert, elle accueille de nombreux groupes de musiques actuelles de renommée nationale et internationale, c'est aussi une salle de répétition pour les groupes locaux.

> 23h

LA TÉLÉALARME

Montpellier Agglomération a mis en place un système de Téléalarme pour personnes à mobilité réduite et personnes âgées. Elles peuvent alerter immédiatement les secours en cas de problème. Tous les ans, près de 400 personnes ont la vie sauve grâce à cette prestation.



> 24h

L'AMIGO BUS DES DISCOTHÈQUES

L'Amigo rencontre un grand succès auprès des jeunes et des parents car il dessert les discothèques tous les week-ends, de minuit à cinq heures du matin. En 2005, plus de 61 000 voyageurs l'ont utilisé. Une croissance de plus de 21% par rapport à 2004.



Lionel Noble
36 ans
Gérant d'Opool,
fabricant de brumisateurs

« Depuis cet été, grâce à l'Agglo, je loue 300m² dans le Village d'entreprises artisanales et de services Hannibal. Je suis très satisfait de ces nouveaux locaux que j'ai pu aménager selon mes besoins. Après ce bail de deux ans, je souhaiterais construire mes propres locaux dans l'Ouest de l'Agglo afin de conserver cette proximité entre travail et domicile pour tous les salariés de ma société. »

POUR EN SAVOIR PLUS



www.montpellier-agglo.com

En juin, Montpellier Agglomération a lancé un nouveau portail Internet trilingue (français, anglais, chinois) innovant et dynamique. Avec plus de 100 000 connexions par mois et une progression de 40% du nombre de visiteurs chaque année, Montpellier Agglomération a voulu mieux répondre aux attentes et besoins des habitants. Favoriser une meilleure lisibilité de l'ensemble des équipements et des services, se rapprocher de ses utilisateurs, tels sont les objectifs de Montpellier Agglomération. Un premier exemple : le débat sur la gestion du temps, lancé par l'Agglomération, est ouvert aux internautes sur ce nouveau portail Internet.

www.vie-publique.fr



Un site qui permet de comprendre le fonctionnement des intercommunalités en France.

www.intercommunalites.com



Assemblée des communautés de France